



HALTE À LA GUERRE SCOLAIRE !

UN ENJEU REPUBLICAIN

Madame la Ministre de l'Éducation Nationale,
Mesdames et Messieurs les Députés et Sénateurs,
Monsieur le Président du Conseil Régional de Bretagne,
Monsieur le Président du Conseil Départemental du Morbihan,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux et Départementaux,
Mesdames et Messieurs les Maires,

A présent que les établissements privés catholiques révèlent eux aussi leurs problèmes de remplacements, les réactions politiques se font virulentes pour défendre le droit à l'instruction. Très bien : le droit à une éducation de qualité pour tous est aussi notre combat. Peut-être allez-vous tous enfin entendre notre cri d'alarme pour l'école publique ?

Parents d'élèves des écoles, collèges et lycées publics du Morbihan, défendant l'égalité et la laïcité et fédérés au sein de la FCPE, nous défendons sans relâche l'accès à l'école publique, le droit constitutionnel à l'école publique, dont vous êtes responsables.

Comme nous l'avons déjà fait à maintes reprises, nous dénonçons avec force :

- La multiplication au sein de l'enseignement public des absences non remplacées voire des postes non pourvus et l'absence de réponse de l'Etat et de réactions des responsables politiques, sidérante face à la vivacité des réactions dès que l'enseignement privé catholique est touché,
- L'utilisation par certaines communes des tarifs périscolaires (cantine et garderie) pour dissuader les parents d'inscrire leurs enfants à l'école publique, en particulier dans le cas de communes sans école publique (augmentation des tarifs extérieurs, mise en place de la cantine à un euro pour l'école privée catholique pas pour l'école publique, tarifs plus élevés pour les familles du public que pour les familles du privé),
- L'absence de transport scolaire ou des temps de transports dissuasifs vers l'école ou l'établissement public,
- Le refus de certaines communes d'entretenir leur école publique, au risque de mettre les enfants en danger,

- Une pseudo « complémentarité » notamment dans la carte des formations et les dispositifs d'enseignement adapté qui impose l'enseignement privé catholique à des parents faute de places ou de filière dans l'enseignement public,
- Des lois successives depuis la loi Debré de 1959 augmentant le financement des écoles privées catholiques mais pas celui des écoles publiques,
- Un financement public pour l'enseignement privé extrêmement élevé (plus de 28 millions d'euros de forfait d'externat pour le premier degré dans le Morbihan, auxquels s'ajoutent les subventions facultatives voire déguisées),
- Une mixité sociale très relative et inégale et une forte pression sociale à l'encontre des familles du public,
- L'absence de règles de recrutement et de carte scolaire pour le privé et leurs conséquences sur la mixité sociale et scolaire dans le public,
- Des moyens insuffisants pour l'école publique (absences non remplacées, école inclusive, nombre de places dans les différentes filières, nombre d'adultes formés dans les établissements, entre autres),
- Le manque de volonté politique pour l'école publique,
- La disparition progressive depuis plus de 30 ans d'écoles publiques, laissant des secteurs entiers sans école publique mais avec des écoles privées catholiques.

Nous tenons à votre disposition les nombreux exemples précis des conséquences concrètes des choix politiques dénoncés ci-dessus.

Dans notre département, de nombreux parents n'ont ni le droit à l'école publique, ni la liberté de choisir l'école publique.

Quand l'école publique disparaît, c'est la LAÏCITÉ qui est en danger. C'est la liberté de croire ou de ne pas croire, la neutralité de l'école, la liberté de conscience qui sont fragilisées.

Nous appelons l'ensemble des responsables politiques et l'État à incarner et défendre sans réserve les valeurs républicaines, dans le respect du principe de laïcité. Il est impératif d'agir sans délai, notamment par l'adoption des mesures législatives nécessaires, afin de garantir et faciliter à tous l'accès effectif à l'École Publique, gratuite et laïque, droit constitutionnel fondamental, socle de notre démocratie et de la cohésion nationale.

Convaincus que la représentation politique saura faire preuve du sursaut républicain attendu sur cet enjeu majeur, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, Monsieur le Président du Conseil Régional de Bretagne, Mesdames et Messieurs les Élus du Morbihan, en l'assurance de notre haute considération républicaine.

Le Conseil d'administration de la FCPE du Morbihan,

le 14 mai 2025.